

L'avènement des centres de congrès en France : une stratégie de développement touristique dans les années quatre-vingt

Valentina LUCKOVA

Thèse soutenue

Type de doctorat:

Doctorat en formation initiale

Directeur de recherche :

Virginie Picon-Lefebvre

Discipline:

Architecture

Axe de recherche:

Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions

Equipe de recherche :

IPRAUS

Ecole doctorale :

ED Ville, transports et territoires

Université :

Université Paris Est

Année de soutenance :

2019

Date de la soutenance :

Mercredi 16 Janvier 2019

Résumé de la thèse

Les palais des congrès ou Centres des congrès appartiennent au programme architectural récent. On note leur développement plus fort dans la deuxième moitié du 20e siècle et son dynamisme est étroitement lié aux activités du tourisme, du transport et au besoin de se rencontrer et échanger.

Aujourd'hui en France on peut compter environ cent-vingt palais des congrès. Une vraie croissance de leur nombre s'est manifestée à partir des années 80, résultat de l'évolution du tourisme d'affaires et du marché des congrès. Selon France Congrès, l'Association de Maires de Villes de Congrès, entre 1980 et 2000 quatre-vingts nouveaux Centres de Congrès ont été créés en France, en comparaison de trente-neuf avant 1980.

La période des années 1980 coïncide avec la décentralisation administrative en France, un cadre qui offre aux villes de développer leurs propres stratégies pour le développement local.

Le programme architectural des palais des congrès est très peu traité dans le milieu scientifique architectural. Dans ce contexte, cette recherche se présente comme un travail peu exploré et étudié. Cette étude engage des questions multiples, relatives aux politiques économiques et culturelles, mais aussi aux stratégies des villes, à leurs initiatives, à leur partenariat avec des acteurs privés et publics et à la concurrence entre elles.

La recherche se limite aux constructions nouvelles faites depuis 1980.
